

Questions orales

Je sais que le premier ministre ne veut pas que les Canadiens sachent ce qu'il propose dans cette résolution et que c'est pour cela qu'il a imposé la clôture. Va-t-il immédiatement assurer à la Chambre des communes que les Canadiens seront tenus au courant, par la radio et la télévision, de toutes les délibérations du comité même si ce dernier ne doit siéger que pendant un temps bien déterminé à cause du baillon.

M. Trudeau: Madame le Président, pour ce qui est du début de la question, je crois savoir qu'au contraire on a entendu plus de députés de l'opposition au cours de ce débat.

Une voix: C'est faux.

M. Trudeau: On m'a parlé de 22 Libéraux contre 19 Conservateurs et cinq NPD.

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Le chef de l'opposition voudrait donc consulter les Canadiens sur la question constitutionnelle. Je signale que depuis le début du débat il y a eu 27 interventions de la part des libéraux, 10 de la part des néo-démocrates et 41 de la part des députés de l'opposition officielle à l'occasion de rappels au Règlement, de questions de privilège et de discussions sur des sujets autres que la constitution.

● (1420)

Une voix: Quelle honte!

M. Cossitt: Pourquoi n'interdisez-vous pas les questions de privilège?

M. Trudeau: Si l'indignation du chef de l'opposition n'était pas aussi factice qu'elle ne le semble, il recommanderait instamment à ses collègues de prolonger au besoin les heures de débat sur la constitution et sur la substance de la motion au lieu de recourir à toutes sortes de tactiques dilatoires pour éviter d'en parler.

M. Clark: Madame le Président, c'est la deuxième fois que le premier ministre refuse de répondre à une question à la Chambre. Je me demande pourquoi il prend la peine d'y venir. Il la fait taire, il refuse de répondre aux questions et se contente de la traiter comme un mal nécessaire dont il peut ne pas tenir compte.

Nous avons entendu hier le ministre de la Justice dire qu'il avait l'intention de garder le comité à Ottawa obligeant ainsi les Canadiens qui veulent parler de leur constitution à venir à leurs frais à Ottawa s'ils souhaitent se faire entendre. Le premier ministre rejettera-t-il cette proposition selon laquelle seule la population d'Ottawa pourra faire part de ses opinions sur la constitution? Promettra-t-il maintenant à la Chambre que le comité constitutionnel auquel il renvoie prématurément la question, pourra se déplacer d'un bout à l'autre du Canada, afin que les députés se rendent compte de la situation et dans certains cas de la fureur croissante que provoquent les propositions du gouvernement sur l'énergie et sur la constitution? Le comité sera-t-il autorisé à voyager ou sera-t-il confiné à

Ottawa de la même façon qu'il est tenu de respecter un délai fixe?

M. Trudeau: Madame le Président, pour ce qui est des déplacements des témoins, je suppose que le comité a le droit de proposer d'aider les gens qui doivent venir à Ottawa à grands frais en leur remboursant leurs frais.

M. Baker (Nepean-Carleton): Ce n'est pas dans son mandat.

M. Beatty: Il n'a pas répondu à une seule question.

M. Clark: Madame le Président, pour la gouverne du premier ministre, je voudrais répéter les trois questions auxquelles il a refusé de répondre aujourd'hui: premièrement, laissera-t-il tomber l'échéance du 9 décembre qui a été imposée au comité et fixera-t-il une échéance plus raisonnable qui permettra d'atténuer les effets de la clôture; deuxièmement, peut-il nous promettre que les délibérations du comité au complet seront télédiffusées et radiodiffusées et; troisièmement, permettra-t-il au comité de se rendre aux quatre coins du pays afin de permettre à tout le monde de donner son avis sur la réforme constitutionnelle et d'éviter que le débat ne se confine aux cercles libéraux.

Des voix: Bravo!

M. Cossitt: Vous n'êtes pas libéral.

M. Trudeau: Madame le Président, je suis certain que l'opposition, même compte tenu de la motion qu'elle a présentée hier, a hâte que nous progressions...

M. Jelinek: Répondez à la question!

M. Trudeau: ... dans le débat constitutionnel. Après avoir entendu ses premiers discours, je suis certain qu'elle est aussi impatiente que nous de permettre à la Chambre de s'occuper des questions économiques et de la question de l'énergie. Ceci dit, je pense que le chef de l'opposition se rendra compte qu'il est dans l'intérêt des Canadiens que la résolution constitutionnelle soit étudiée aussi rapidement que possible...

M. McDermid: Expédiée à la vapeur!

M. Cossitt: A la manière de Trudeau.

M. Trudeau: ... et réglée une fois pour toutes. La façon dont nous procéderons à cette fin dépendra dans une large mesure du genre de collaboration que nous recevrons des députés, s'ils tiennent sincèrement à ce que le débat aboutisse, naturellement. Je répète que plus nous mettrons de temps à renvoyer la résolution au comité, moins il lui en restera pour entendre des témoins...

M. Epp: Répondez donc à la question!

M. Kempling: Vous êtes la honte de la Chambre!

M. Trudeau: ... ses témoins et étudier les détails de la résolution. C'est la seule raison qui nous pousse à accélérer le renvoi de la question au comité, notamment parce qu'elle y sera étudiée comme elle doit l'être. Voilà pour la première question.